

La liberté dans les lettres de Schiller sur l'éducation esthétique

01.12.1996

Par Sylvain Coiplet

Table des matières

La liberté dans les lettres de Schiller sur l'éducation esthétique.....	1
De l'éducation esthétique à l'éducation politique.....	1
Existence successive ou parallèle des trois états.....	1
Succession et coexistence des trois états.....	2
La liberté comme pulsion esthétique et politique.....	3
De la liberté morale à la liberté esthétique.....	3
De la liberté esthétique à la liberté politique.....	4
Annexe : Une petite correspondance politique.....	5
Lettre de Schiller à Humboldt.....	5
Lettre de Humboldt à Schiller.....	5
Bibliographie.....	6

De l'éducation esthétique à l'éducation politique

Dans son recueil de lettres, **Sur l'éducation esthétique de l'humain**, Schiller n'aborde la politique que dans la première et la dernière lettre. Jusqu'à la huitième, il s'efforce de justifier auprès de ses contemporains son choix de se consacrer à l'esthétique plutôt qu'à la politique. Il semble vouloir simplement en finir avec ce sujet. Dans la vingt-septième lettre, il y revient, mais la série s'interrompt alors.

Cela signifie-t-il que les lettres « politiques » n'ont pas encore été écrites (Narr) ? Les lettres « esthétiques » peuvent-elles au moins servir d'introduction à ces lettres politiques non disponibles ? Où se laisse t-elles poursuivre ?

Faut-il commencer par la dernière lettre, où Schiller ne parle plus de pulsion de substance, de pulsion ludique/de jeu ni de pulsion formelle, mais plutôt d'état naturel/de nature, d'état esthétique et d'état synthétiquement rationnel/de raison synthétique ? Ou devrait-on ignorer cette dernière lettre parce qu'ici Schiller n'réussit pas le saut à la politique (Krippendorff) ? J'aimerais remonter plus loin et commencer déjà par la treizième lettre. Une lettre plutôt abstraite et incidente à côté de la chose (Krippendorff). Mais, je crois, seulement en apparence abstraite et incidente. Et de plus, elle se prête bien à une transformation en lettre politique. Peut-être tout de suite parce qu'elle ne va pas encore trop fort sur des exemples esthétiques, mais reste purement méthodologique. Le saut au politique n'est pas encore si grand.

Existence successive ou parallèle des trois états

Dans les premières lettres, Schiller distingue l'état de nature et l'état de raison synthétique. Il voit le problème dans le fait que l'ancien état de nature s'est effondré avant que le futur état de raison synthétique ne se soit suffisamment développé. Un stade intermédiaire, un médiateur politique, un État intermédiaire fait défaut pour atteindre l'idéal de l'état de raison synthétique (cf. Schiller 1991, 7-10).



Schiller délaisse alors le champ politique et se tourne vers l'esthétique, mais il y identifie également deux directions opposées : la pulsion de substance et la pulsion de forme (cf. 45-49). La similitude entre les deux états est frappante : la pulsion de substance correspond clairement à l'état de nature, et la pulsion de forme à l'état de raison synthétique. Schiller recherche donc un médiateur esthétique, une pulsion intermédiaire (cf. 55-58). Cependant, c'est là aussi que s'arrêtent les similitudes entre politique et esthétique.

Les États se succèdent/dissolvent au fil du/dans le temps ; il doit seulement être pris soin qu'aucune lacune/discontinuité n'apparaisse. Il en va autrement des pulsions : elles ne devraient pas se succéder/se dissoudre l'une l'autre, mais se compléter. Elles devraient agir simultanément, et non pas seulement temporairement. La question esthétique n'est donc pas d'éviter les discontinuités temporelles entre pulsions opposées, mais d'éviter leur confrontation/collisions : c'est tout de suite le sujet de la troisième lettre (cf. 49-55).

La pulsion de substance et la pulsion formelle se contredisent certes, mais elles cessent d'interférer dès lors qu'elles ne se réfèrent plus au même objet. Chaque pulsion doit avoir son propre domaine où elle peut se déployer pleinement sans contradiction. À côté de cela, l'autre pulsion agit/règne et vient aussi à l'accomplissement (cf. 49). La tâche de la culture est de délimiter les domaines l'un de l'autre (cf. 50-51).

Ce pourrait aussi être la tâche de la politique. Pourquoi la politique ne consisterait-elle pas à identifier les pulsions politiques et à leur assigner leurs « domaines » respectifs où elles peuvent s'exprimer pleinement, sans perturber/gêner les autres pulsions politiques ? Une tâche pour plus d'une lettre politique...

Succession et coexistence des trois états

Mais n'est-ce pas tout de suite ce que Schiller tente de faire dans la dernière lettre ? Il semble que l'état dynamique (état de nature) et l'état éthique (état de raison synthétique) soient appelés à/devraient coexister avec l'état esthétique. Matière, raisonsy thétique et beauté reçoivent chacune leur propre royaume/empire. Deux royaumes existent déjà : le domaine des forces (état de nature) et le domaine des lois (état de raison synthétique). Le « troisième » royaume, le royaume de l'apparence, est d'abord construit (cf. 125-126). Il y a toujours encore une succession/un l'un après l'autre, quoique moins strict que dans les premières lettres : ce qui a été demeure, du moins aux côtés du nouveau. Mais l'état esthétique ne sonne-t-il pas comme un lointain musique future ? Est-il nécessaire de considérer ce qui n'existe pas encore ? Une aubaine pour les conservateurs, qui préfèrent de prime abord le statu quo. La seule question est de savoir si ces conservateurs comptent parmi les âmes sensibles qui aspirent à cet état esthétique (cf. 128).

Pourquoi est-il si important que les trois États ne se succèdent pas/dissolvent pas l'un l'autre, mais coexistent ? S'ils se succèdent, cela signifie simplement que la constitution de l'État évolue au fil du temps. La direction de cette évolution demeure incertaine. Après le Premier Reich, il pourrait venir un Second Reich, puis le désormais tristement célèbre « Troisième Reich ». Si les trois États coexistent simultanément, cela implique qu'ils doivent limiter mutuellement leur pouvoir. Il n'y a plus d'État tout-puissant, mais plutôt une forme de séparation des pouvoirs. Mais s'agit-il d'une sépa-



ration des pouvoirs au sein de l'État, ou d'une séparation des pouvoirs entre l'État et d'autres organisations agissant indépendamment de lui ? Schiller qualifie ces trois organisations d'« États », ce qui rend une réponse difficile.

Humboldt dans ses idées sur une tentative de définir les limites de l'efficacité de l'État (cf. Humboldt 1982) est déjà plus explicite. Schiller avait accès à cet ouvrage lorsqu'il écrivait ses Lettres esthétiques. Il était même parmi les rares à l'avoir lu intégralement à cette époque. D'autres ne pouvaient lire que les passages publiés par Schiller lui-même. Humboldt aborde d'emblée la question de la séparation des pouvoirs à l'intérieur de l'État. Il est manifestement soucieux de limiter sa sphère d'influence/son domaine de puissance. Dans un écrit antérieur, qu'il ne fait ici que développer, il affirme déjà : « Le principe selon lequel le gouvernement doit assurer le bonheur et le bien-être, tant physique que moral, de la nation est le pire et le plus oppressif despotisme » (cf. 211). Son État résiduel devrait donc déléguer ces deux tâches. L'état naturel (bien-être physique) et l'état rationnel synthétique (bien-être moral) ne sont donc pas des « États » à proprement parler, car ils périraient dans de telles conditions. Je me demande simplement si Humboldt reconnaissait son état résiduel dans l'état esthétique de Schiller. Cela ne m'a réussi pas. Si l'état résiduel de Humboldt est autorisé à contraindre, et lui seul, l'état esthétique de Schiller accorde la liberté, et lui seul.

La liberté comme pulsion esthétique et politique

La question de savoir si les trois états de Schiller sont de véritables états demeure pour moi obscure, car on ne peut extrapoler de Humboldt à Schiller. Il est clair, du moins, qu'ils n'apparaissent pas simultanément, mais plutôt séquentiellement, à l'instar des trois pulsions (cf. Schiller 1991, 81-82), et qu'ils persistent ensuite. La confusion réapparaît cependant lorsqu'on s'interroge sur l'ordre d'apparition de ces états.

Dans les premières lettres, l'état naturel est censé apparaître en premier, suivi de l'état intermédiaire encore à rechercher, et enfin de l'état de raison synthétique (cf. 7-10). Dans la dernière lettre, l'état intermédiaire trouvé, l'état esthétique, devrait venir en dernière place (cf. 125-126).

Schiller a notamment entretemps montré que tout d'abord la pulsion de substance, alors la pulsion de forme, ont émergé : elles ont été complétées plus tard par la pulsion ludique (cf. 81-82). Ce qui était initialement conçu comme une simple étape transitoire devient-il secrètement le but ultime (le fou/Narr) ? Où se situe le but politique ultime de Schiller : dans l'état de raison synthétique ou dans l'état esthétique ?

Cette question est déjà importante. Le royaume des forces et le royaume des lois sont tous deux des domaines de contrainte, mais le domaine de l'apparence est le seul domaine de liberté, du moins dans la vingt-septième lettre. Schiller vise-t-il la contrainte ou la liberté ? Il est assez étrange qu'il faille se poser cette question. Schiller ne vise-t-il pas clairement la liberté ?

De la liberté morale à la liberté esthétique

Le problème, je crois, est pendant avec ce que, dans ces lettres, Schiller développe sa propre conception de la liberté, tout en laissant exister à côté une autre liberté, « étrangère ». Il découvre une liberté esthétique qui maintient un équilibre entre deux extrêmes (cf. 58 : là encore sous le nom de couverture de « hasard » ; 80 : « liberté »),



cette fois sans couverture). Mais avec cette « liberté » morale unilatérale à la Kant, il parle toujours encore de « liberté », alors même qu'elle ne s'est affranchie que de la matière et place quand même les humains sous contrainte, notamment sous contrainte morale (cf. 43 : désignée là comme « personne » ; 109-110 : comme « liberté morale »). Dans la vingt-sixième lettre, soit l'avant-dernière, il s'attache encore à démontrer que l'état d'esprit/d'âme esthétique (libre) n'est pas la liberté (morale), parce que cette liberté surgit d'abord d'elle (cf. 110-111). Combien cette « liberté » morale est en réalité dénuée de liberté, cela il l'a lui-même déjà démontré depuis longtemps ! Chaque fois que le mot « liberté » est dans les lettres, on doit toujours se demander quelle liberté : la vieille liberté kantienne ou la nouvelle liberté schillerienne ?

Schiller aspire à la liberté, mais laquelle de ces deux libertés ? Parle-t-il de sa liberté esthétique ou de la liberté morale kantienne ? Je suis enclin à laisser le dernier mot à Schiller, à laisser s'exprimer sa propre liberté. Dans sa dernière lettre, l'état rationnel synthétique est clairement une forme de coercition (cf. p. 125), et s'il est formulé différemment dans la lettre précédente, c'est uniquement parce que le chemin vers cette vue est difficile pour lui. Et peut-être pas seulement pour lui.

De la liberté esthétique à la liberté politique

Si tel est le cas, alors le « but ultime » politique est lui aussi clair : parvenir à la liberté par le biais de l'état esthétique. Et voici la déception politique. J'étais auparavant enthousiaste quant à l'idée de Schiller de préserver les pulsions opposées de leur conflit en assignant à chacune son propre « royaume ». Quel domaine, alors, appartient à la liberté, où peut-elle s'exprimer pleinement ? Exclusivement dans le domaine des apparences (cf. 125) !

La liberté elle-même ne devient-elle alors qu'une simple illusion/pure apparence ? Peut-être, mais que signifie précisément « apparence » pour Schiller ? Est-elle synonyme d'utopie (Binger) ? Puisque Schiller aborde à nouveau la politique, on est tenté d'oublier tout ce qu'il a précédemment développé sur l'esthétique. L'apparence n'est ni simplement forme ni simplement matière : là où elle prévaut, la forme a déjà commencé, mais la matière n'a pas encore cessé (cf. 127). Apparence n'est pas la même chose qu'une idée ou un idéal. L'apparence est plus rafraîchissante que la lumière ; elle est convivialité (cf. 126), conversation. Ce que Schiller souhaite développer, c'est la libre conversation, comme voie de libération de la pensée. Alors, la lumière, la vérité, ne paralysent plus, car on a trouvé la véritable porte d'entrée vers la connaissance : l'art (cf. Schiller 1992, 202). Cette voie n'est pas une utopie ; elle n'est pas seulement désirée par beaucoup, mais déjà empruntée par certains (cf. Schiller 1991, 128).

Mais quel rapport cette sociabilité a-t-elle encore à faire avec la politique ? N'est-elle que le fruit d'un frustrant « jeu » avec des mots lorsque Schiller parle d'un « état » esthétique ? L'État réel est-il réellement limité par cet état pour le moins demi-idéaliste ? Que lui importent les conversations libres si elles ne tournent qu'autour de l'esthétique ? Fo t-elles cela ? On ne peut certainement pas en dire autant de la conversation entre Schiller et Humboldt. Lorsque l'État prussien a entravé la libre diffusion de la contribution de Humboldt [1], il en connaissait déjà les raisons. Et les lettres esthétiques n'ont probablement échappé à la censure que grâce à leur ambiguïté. Pourtant : la revendication de la liberté d'expression n'implique-t-elle pas que la politique ne doive pas en dicter le contenu, qu'elle doit reposer extérieure à son « efficacité » ?



La dimension politique d'une telle revendication a été démontrée par la réaction des États allemands : les décrets de Carlsbad.

Annexe : Une petite correspondance politique

« Une tâche qui nécessiterait plus d'une lettre politique »... À plus de deux, **je** n'ai pu amener les choses. **Les informations relatives aux auteurs sont fournies sans garantie.** (et pour cause... mises en évidence du traducteur)

Lettre de Schiller à Humboldt

Je relis actuellement les lettres esthétiques. À l'époque, je me concentrais sur la liberté. Dans la dernière lettre, je n'aborde que brièvement l'égalité (cf. 126-128). Le troisième idéal, la fraternité, n'a été ajouté que bien plus tard, par la Révolution française. Je l'ai donc omis. Autrement, j'aurais peut-être remarqué que ces trois idéaux, pris ensemble, présentent une affinité particulière avec mes trois pulsions.

Il ne s'agit pas tant des pulsions individuelles que de leurs rapports mutuels. Si l'on oppose la liberté à la fraternité, une polarité apparaît, comme il en existait alors entre la pulsion formelle et la pulsion matérielle. Avec la liberté, rien n'est plus important pour moi que moi-même, tandis qu'avec la fraternité, rien n'est plus important que les autres. La pulsion de liberté et la pulsion de fraternité sont véritablement des opposés polaires. Dès lors, mon image de la balance, tirée de la vingtième lettre, peut s'appliquer à la politique : « Les plateaux d'une balance sont égaux lorsqu'ils sont vides ; mais ils sont aussi égaux lorsqu'ils contiennent des poids égaux (83). » Il y a ce vieil équilibre politique angoissé, cette égalité illusoire. Élevons la liberté et la fraternité vers une égalité politique plus audacieuse. L'heure est venue de jouer le jeu politique, d'affirmer la prépondérance de la mienne et de celle des autres.

Puisque plus personne ne peut nous nuire ici, et que nous n'avons plus rien à perdre, je souhaite décrire plus en détail les règles politiques du jeu. J'ai déjà dit que tous les êtres humains ne sont pas également capables : chacun diffère quant à ses « compétences individuelles/finitude privée » (126). La propriété me donne la liberté ; elle rend possible d'exercer mes capacités. Elle doit rester mienne tant que je peux la gérer au mieux des intérêts d'autrui. C'est la seule façon pour la fraternité de contrebalancer ma liberté. C'est la seule façon de parvenir à un équilibre politique, même si la propriété est inégalement répartie, c'est-à-dire selon les capacités. Si je deviens incapable ou si je meurs, je ne pourrai plus subvenir aux besoins d'autrui grâce à ma propriété. Si la fraternité disparaît, la liberté doit disparaître elle aussi : les deux plateaux doivent se vider simultanément. Ou plutôt, je dois créer une nouvelle fraternité. Je dois renoncer à mes biens en temps voulu, les confier à la personne la plus compétente, celle qui saura satisfaire pleinement les deux besoins. Ce n'est qu'ainsi que le jeu politique pourra se poursuivre...

Lettre de Humboldt à Schiller

Vos trois « pulsions politiques » m'ont donné à réfléchir. Ne pourrait-on pas dire de la Révolution française qu'elle a conçu ses pulsions politiques de manière trop « abstraite » ? Elle les a généralisées ; elles étaient censées s'appliquer à tout. Dans la trei-



zième lettre, vous tentez de « concrétiser » les pulsions esthétiques, de les relier à différents « royaumes » afin qu'elles ne s'opposent pas. J'ai maintenant essayé la même chose avec vos trois pulsions politiques.

Dans ma tentative de déterminer les limites de l'efficacité de l'État, j'ai déjà rattaché l'État à la pulsion d'égalité. Pour moi, l'État est le domaine de l'égalité. Tout le reste relève de la liberté. En fait, c'est exact si l'on entend par là la liberté vis-à-vis de l'État. Mais vous avez raison concernant la polarité entre liberté et fraternité. La liberté est une liberté vis-à-vis de l'État et elle est dirigée vers l'individu, ce qui fait de lui un individu en premier lieu. La fraternité exige également une liberté vis-à-vis de l'État, mais elle est dirigée vers le monde, vers tous les autres êtres humains. Je n'avais pas perçu cette différence car mon souci principal était d'extraire l'essence de ce qui restait de mon « État ». Et lorsque j'écrivais alors, la fraternité n'était même pas un sujet de discussion en France.

Si l'on parle de liberté et de fraternité comme dans votre dernière lettre, alors l'individu devient le royaume de la liberté et le monde le royaume de la fraternité. Mais avec cela je ne suis pas encore à la fin de mes pensées. J'ai nié à l'État la possibilité d'assurer le bien-être moral et physique des individus. Aujourd'hui, je déclarerais simplement que le bien-être moral relève du royaume de la liberté et le bien-être physique du royaume de la fraternité.

Sylvain Coiplet

Bibliographie

Wolfgang Goethe : [Le Conte du serpent vert et du lys blanc](#) (1795)

Wilhelm von Humboldt (1982) : [Idées pour une tentative de détermination des limites de l'efficacité de l'État](#) (1792), Stuttgart (Reclam)

Edmund Jacoby (1986) : Goethe, Schiller et Hölderlin, dans : Manuel des idées politiques de Piper, éd. Fetscher I. / Münkler H., vol. 4, Munich-Zurich, p. 127-151

(À noter : l'accent est mis sur l'affinité entre les lettres esthétiques de Schiller et l'essai de Humboldt sur les limites de l'État.)

Friedrich Schiller (1991) : [De l'éducation esthétique de l'homme](#) (1795), Stuttgart (Reclam)

Friedrich Schiller (1992) : Poèmes complets, Francfort-sur-le-Main - Leipzig

Rudolf Steiner (1976) : [Points clés de la question sociale dans Les nécessités de la vie présente et future](#) (1919), Dornach

(Son approche d'un trimembrement social donne l'inspiration pour la correspondance politique de l'annexe.)

[1] Ses « Idées pour une tentative de détermination des limites de l'efficacité de l'État » ne furent publiées intégralement qu'en 1851, en raison de la censure prussienne.

